



Symbole boursier : CST (TVX)

Actions en circulation : 60 261 136

Pour diffusion immédiate

CO₂ Solution annonce la tenue de son Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires 2010

Québec, QC, le 17 novembre 2010 – CO₂ Solution inc. (“CO₂ Solution” ou la “Compagnie”) est heureuse d’annoncer que l’Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires 2010 se déroulera mercredi, le 24 novembre 2010, à 14h30 (heure de Québec), à l’Auditorium Jean-Paul Tardif – Salle 1334, Pavillon La Laurentienne – Université Laval, Québec.

L’Assemblée sera webdiffusée en direct. Pour l’écouter, veuillez s.v.p. visiter le « www.cnw.ca/fr/webcast » avant le début de l’assemblée.

À propos de CO₂ Solution

Établie à Québec, CO₂ Solution inc. a développé une plateforme biotechnologique brevetée pour la capture efficace du gaz carbonique (CO₂), le plus important gaz à effet de serre (GES), émis par les centrales de production d’électricité et d’autres sources stationnaires d’émissions. La plateforme technologique de CO₂ Solution exploite le pouvoir naturel d’un biocatalyseur (une enzyme), l’anhydrase carbonique, qui gère le CO₂ chez les humains et les autres mammifères durant la respiration. CO₂ Solution a adapté l’anhydrase carbonique pour qu’elle puisse fonctionner efficacement dans un contexte industriel, tirant ainsi profit d’une approche biomimétique de la capture du CO₂ découlant de millions d’années d’évolution. La Compagnie commercialise sa technologie auprès des centrales au charbon, des exploitants de sables bitumineux et d’autres industries émettant de grandes quantités de gaz carbonique, où une solution efficace est nécessaire pour se conformer aux réglementations d’une manière économiquement viable.

La plateforme technologique de CO₂ Solution est protégée par différents brevets en Amérique du Nord et en Europe, dont l’utilisation de l’anhydrase carbonique immobilisée pour la capture du CO₂ et son utilisation dans un système de colonne à garnissage. Des renseignements supplémentaires et d’autres communiqués peuvent être consultés sur notre site Internet à l’adresse www.co2solution.com.

- 30 -

Renseignements :

CO₂ Solution inc.

Hélène Savoie

418 842-3456, poste 206

helene.savoie@co2solution.com

www.co2solution.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n’assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l’exactitude du présent communiqué.